N° 208 • OCTOBRE 2020

DA

Parole d'épouse

« Consentir à la volonté du Christ sur nos vies »

par Marie-France Lhernould

2

DIACONAT AUJOURD'HUI

la revue des diacres pour le monde

diaconat.catholique.fr

Dossier

LE DIACRE, COLLABORATEUR DE L'ÉVÊQUE

Rencontre

Pierre Van Duyse : pour une Église accessible aux personnes sourdes 4

© RÉSEAU SAINT-LAURENT

Aux périphéries

Le réseau Saint-Laurent : quand le plus pauvre est trésor de l'Église 6

© DIOCÈSE DE BOURGES

Diacres pour un diocèse

Zoom sur la réalité diaconale du diocèse de Bourges 20

Bimestriel • Numéro : 8 euros • Abonnement : 35 euros • CPPAP 0920G87023 (en cours) • ISSN 0293-6976 • Site internet : http://diaconat.catholique.fr

sommaire

4 Rencontre
Pierre Van Duyse : « L'Église peut se rendre davantage accessible aux personnes sourdes »
par Romain Mazenod

6 Aux périphéries
Le réseau Saint-Laurent : quand le plus pauvre est trésor de l'Église
par Maryvonne Caillaux, membre du Conseil pour la solidarité et la diaconie au sein de la CEF

7 Parole d'épouse
« Consentir à la volonté du Christ sur nos vies »
par Marie-France Lhernould

8 Chemin spirituel
Vivre l'instant présent
par Guy Brisson, diacre du diocèse de Meaux

9 Dossier. Le diacre, collaborateur de l'évêque
La juste collaboration entre l'évêque et les diacres
par Mgr Pierre-Marie-Carré, archevêque du diocèse de Montpellier

Les diacres, collaborateurs de l'évêque
par P. Sylvain Brison, maître assistant en théologie systématique et dogmatique à l'Institut catholique de Paris

« Le diacre, un des bras de l'évêque »
par Mgr Jean-Louis Papin, évêque du diocèse de Nancy-Toul

« Que ta volonté soit faite… »
par Pierre Faure, religieux jésuite

Diacres-évêque : bâtir la communion
par Claude Cosnard, diacre du diocèse du Mans et membre du réseau Saint-Laurent

Une lettre de mission cosignée de deux évêques
par Denis Roucou, diacre de la Mission de France et du diocèse de Bordeaux

Envoyé pour mettre en route
par Bruno Roche, diacre du diocèse de Lille

« Le diacre est la main du cœur de l'évêque »
par Amaury Bertram, diacre du diocèse de Nanterre

20 Diacres pour un diocèse
Les riches parcours des diacres du diocèse de Bourges

22 Informations du CND
La situation du diaconat permanent en France à l'étude
par Bernard Colas, diacre coordinateur du CND

23 Pour approfondir
Le diaconat dans la pensée du pape François – Partie I
par Martin Troupeau, Christian Pian et Patrice Sauvage, diacres

Éditeur – Rédaction – Administration :
Comité national du diaconat
58, avenue de Breteuil – 75007 Paris

Directeur de la publication :
Bernard Colas
Rédacteur en chef :
Gabriel de Sevin
Comité de rédaction :
Roland d'Avezac,
Michèle et Jean-Marie Blondel,
Guy Brisson, Bernard Colas,
P. Pierre Delort-Laval, Yves Doubliez,
André Kermarrec, Jean-Louis Paccoud
et Nicole Peilhon

Photos de couverture :
Alain Pinoges/Ciric
Photos : sauf mention,
Diaconat aujourd'hui

Revue bimestrielle
ISSN : 0293-6976
Commission paritaire :
0920G87023 (en cours)
Dépôt légal : à parution

Réalisation technique :
Bayard Service Grand-Sud
Golf Park – Pavillon 3A
1, rond-point du général Eisenhower
31101 Toulouse Cedex 9

Conception graphique, secrétariat de rédaction et mise en pages :
Émilien Droniou

Imprimerie :
JF Impression – Montpellier (34)

Contact abonnements :
Diaconat aujourd'hui
58, avenue de Breteuil – 75007 Paris

Vous voulez communiquer avec le CND pour toute question relative au diaconat :
Comité national du diaconat
58, avenue de Breteuil – 75007 Paris
Tél. : 01 72 36 68 16
E-mail : diaconat@cef.fr

Ce numéro comporte, sur une partie de sa diffusion, une lettre de relance.

Vous voulez réagir à un article, au contenu de la revue :
redaction@diaconat-aujourdhui.net
ou da.courrier.lecteur@gmail.com

« Renouons avec les Béatitudes, qui proposent de faire l'expérience du bonheur dans l'adversité. »

P. Pierre Delort-Laval, prêtre du diocèse de Versailles modérateur du CND

PRENDRE LE BONHEUR EN PATIENCE

On aime bien savoir ce qui nous attend. On aime bien anticiper, connaître les étapes à franchir et savoir à peu près quand une entreprise ou un chantier aura abouti. C'est souvent possible d'ailleurs. Si souvent même que nous avions oublié que c'était quelquefois impossible. Or nous avons dû tous le réapprendre avec la Covid-19 dont nous ne connaissons ni les évolutions à venir, ni le terme. Que faire de cette incertitude et de l'inquiétude sans cesse entretenue par l'information continue ? Et comment bien vivre les mois (ou les années) qui viennent ? Remarquez que cette situation est déjà familière, depuis longtemps, à bien des gens : à tous ceux qui sont tombés malades d'une longue maladie ou à ceux qui sont éprouvés par des événements au-delà desquels rien n'a plus jamais été comme avant et qui se demandent s'ils retrouveront un jour le goût de vivre. À bien y réfléchir, nous côtoyons depuis toujours des personnes dont l'avenir est ainsi incertain et inquiétant et qui sont pour le coup déjà familières de cette situation que nous vivons tous à présent. Nous pouvons réaliser au passage que nous n'avions pas fait tellement attention à elles. Et qu'elles ont aujourd'hui quelque chose à nous apprendre, à nous qui renouons avec la conscience de la précarité de l'existence humaine que l'on pouvait ignorer auparavant. Une expression commune connaît cette situation et propose de « prendre son mal en patience ». Attendre patiemment des jours meilleurs qui s'annoncent, même si c'est à moyen ou long terme. C'est une première solution évidemment un peu passive. Et qui suppose une issue prochaine heureuse. Ce qui n'est pas toujours le cas. On peut aussi en profiter pour discerner ce qui a de l'importance et ce qui en a moins. Pour réaménager son existence en cessant tel ou tel engagement et en privilégiant tel autre pour « le temps qu'il reste ». On constate en ce début d'année que des activités, dans l'Église ou ailleurs, ne reprennent pas comme avant : avec moins de gens ou moins d'élan. On s'en inquiète souvent parce qu'on le considère comme un déclin ou un échec. Mais on pourrait peut-être plutôt être attentif à cette occasion que nous avons tous de renouveler notre rapport au temps, à nos engagements, à nos priorités. On ne peut pas chanter en fin de messe *Ne rentrez pas chez vous comme avant* et s'inquiéter quand cela arrive !

Et puis, surtout, renouer avec les Béatitudes. Les Béatitudes, dans l'Évangile, proposent de faire l'expérience du bonheur dans l'adversité, c'est-à-dire au lieu ou au moment même où il semble menacé et même défait : la pauvreté, les larmes, la violence, l'injustice, la rancune, le mensonge… Au lieu ou au moment précis où l'on se dit plutôt, en toute logique, que l'on doit y renoncer. Il y a un chemin dans ces situations indésirables. Un chemin à chercher et à trouver et qui est, au fond, le chemin de Pâques. Un chemin que nous montrent des personnes dans l'adversité et qui ne renoncent pas au bonheur. Nous en connaissons au loin ou plus proches de nous et elles nous ouvrent des horizons. Elles prennent plutôt « le bonheur en patience ». Elles en font une expérience intime de bonheur comme don, comme grâce, et non pas comme d'une sécurité ou d'une chose que l'on possède. À nous tous de trouver et de prendre ce chemin en cette année où l'on ne sait pas ce qui nous attend.

PIERRE VAN DUYSE

« L'ÉGLISE PEUT SE RENDRE DAVANTAGE ACCESSIBLE AUX PERSONNES SOURDES »

À 66 ans, Pierre Van Duyse, marié et père de deux enfants, est diacre dans le diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin. Sourd et muet, il est engagé dans la pastorale de cette communauté. Même s'il ne vit pas sa situation comme un handicap, il souligne tous les efforts que l'Église doit encore réaliser pour se rendre accessible au plus grand nombre.

Quel a été votre parcours de foi depuis l'enfance ?

Tout petit, j'observais mes grands-parents maternels priant avec leur chapelet chaque soir, en écoutant la radio polonaise. Régulièrement, quand nous allions nous promener avec mon grand-père dans les bois, dans l'Aisne où j'ai grandi, nous nous arrêtions devant une petite statue accrochée sur un chêne nous l'admirions. Elle représentait Marie avec les bras ouverts.
Un dimanche matin, avant la messe, je suis monté au clocher avec mon grand-père pour sonner la cloche. Quel souvenir ! Je n'entends pas, je ne parle pas, mais je vois tout.
J'ai reçu une éducation religieuse à l'école de Laon, tenue par les frères de saint Jean-Baptiste de La Salle. La cathédrale de Laon est un lieu important pour moi. C'est là où j'ai été baptisé, où j'ai fait ma première communion, ma profession de foi, ma confirmation et où je me suis marié avec ma femme Évelyne, malentendante. Dans ma jeunesse, j'ai fait partie de la Jeunesse indépendante chrétienne.
Évelyne et moi, nous avons aussi été membres de l'équipe d'animation pastorale d'une paroisse.

Comment vivez-vous le fait d'être sourd et muet ?

Précisons que je n'entends pas le moindre bruit, pas même le chant des oiseaux ou les cris des animaux sur la terre. Heureusement, je vois tout. Et tant pis pour ma surdité !
Durant des années, jusqu'à l'âge de 13 ans, j'ai consulté un orthophoniste trois fois par semaine. Aujourd'hui, je parle un tout petit peu mais mal.
Je comprends les autres en lisant sur leurs lèvres, quand ils sont face à moi. J'ai deux sœurs sourdes qui portent des appareils auditifs. Personnellement, je ne les supporte pas car cela m'occasionne des maux de tête.
Je suis heureux de vivre et je ne vis pas ma situation comme un handicap.
Je place ma confiance en Dieu.
J'ai suivi des études à l'Institution des jeunes sourds d'Orléans afin de devenir dessinateur en charpente métallique et en mécanique. C'est là que j'ai appris la langue des signes. Elle m'aide beaucoup, aujourd'hui encore.

Est-il difficile d'être chrétien et sourd ? Par exemple de vivre pleinement la messe dominicale ?

Non, ce n'est pas difficile car j'ai été habitué dès l'enfance à suivre la célébration sur un missel et à lire sur les lèvres du célébrant lorsque celui-ci est bien en face de moi.
J'aime lire la parole de Dieu à la messe. Dans l'Évangile, je ne comprends pas tout immédiatement, il me faut plusieurs lectures. Mais une fois le texte compris, je trouve la joie du cœur. C'est vraiment la Bonne Nouvelle de Dieu.

Le pire, c'est l'homélie. Impossible de la comprendre, sauf si le prêtre ou le diacre parle en langue des signes lors d'une messe dédiée aux personnes sourdes, par exemple. Mais je ne me sens pas exclu de la communauté chrétienne pour autant. Je ne suis pas seul car Jésus est dans mon cœur. Si besoin, pendant la messe, j'aime regarder l'icône de la Sainte Face conservée en la cathédrale de Laon. Il reste une souffrance, celle de ne pouvoir communiquer simplement avec les gens. En ce moment, avec les masques, c'est encore pire.

Quelles sont vos responsabilités diaconales au sein de la pastorale des sourds et malentendants ?

Avec mon épouse, une religieuse sourde et un diacre accompagnateur entendant, nous nous efforçons d'aider les personnes sourdes à mieux communiquer via la langue des signes. Chaque année, nous organisons une messe, un pèlerinage, une rencontre amicale et une prière en groupe à destination des personnes sourdes du diocèse. En ce moment, je prépare aussi deux mariages de personnes sourdes et des baptêmes d'enfants. Je fais aussi partie de l'association Relaisourds pour la formation spirituelle de ces personnes. J'ai encore une mission au sein d'un réseau européen de chrétiens sourds. Je parle, en effet, la langue des signes de nombreux autres pays européens : allemand, italien, espagnol, hongrois, ukrainien… Il faut savoir qu'il y a parfois des variantes importantes entre les langues des signes, d'un pays à l'autre. En septembre 2018, j'ai organisé pour la première fois un pèlerinage à Lourdes de personnes sourdes venues de toute l'Europe. Quelque 400 personnes s'y sont rendues, dont 80 % de sourds.

Avez-vous vécu un moment, une expérience de foi décisive ?

Oui, c'était le samedi 20 avril 2002. Un jour de changement, presque de « révélation ». Ce matin-là, promenant mon chien en pleine campagne, je le vois s'arrêter devant moi et me regarder un bon moment. Je me retourne : personne. J'ai eu la sensation physique de ne pas être seul. Je me suis retourné à nouveau : personne. Pourtant, j'ai senti à ce moment-là que quelqu'un marchait à côté de moi et me parlait dans mon cœur pour me murmurer : « *Viens et suis-moi.* » Ce fut une joie inoubliable.

Pierre Van Duyse et son épouse Évelyne.

Pouvoir célébrer des baptêmes, des mariages et des enterrements de personnes sourdes est une source de grande joie. Je sens que c'est ce que je peux faire de mieux pour le Christ.

Comment vivez-vous votre foi en ce temps de covid ?

Depuis le confinement et l'obligation de porter un masque, il est impossible de comprendre les autres en lisant sur les lèvres. Heureusement, il y a la messe télévisée du *Jour du Seigneur* avec le sous-titrage ! En 2018, lors de notre pèlerinage à Lourdes, beaucoup de sourds ont pu se confesser car trois prêtres connaissaient la langue de signes. C'est bien, mais, malheureusement, tous les diocèses ne sont pas égaux en la matière.

Qu'est-ce qui nourrit votre espérance dans l'Église ?

Je me sens de plus en plus proche d'elle. Pouvoir célébrer des baptêmes, des mariages et des enterrements de personnes sourdes est une source de grande joie. Je sens que c'est ce que je peux faire de mieux pour le Christ.

Qu'est-ce que l'Église pourrait accomplir pour s'ouvrir davantage encore aux personnes sourdes ?

Il faudrait qu'une personne, pendant la messe, puisse traduire en langue des signes, notamment l'homélie et la prière eucharistique. J'aimerais aussi que des places plus près du chœur nous soient réservées ainsi que des projections visuelles, sur PowerPoint par exemple, lors de réunions de prière ou d'enseignements. Enfin, ce serait formidable d'avoir une journée de fête spirituelle spécialement pour les sourds, par exemple lors du dimanche de l'année liturgique où est lue la guérison du sourd-muet chez saint Marc (7, 31-37). ■

Propos recueillis par Romain Mazenod

LE RÉSEAU SAINT-LAURENT

QUAND LE PLUS PAUVRE EST TRÉSOR DE L'ÉGLISE

Le réseau Saint-Laurent met en relation, comme l'énonce sa charte, des groupes de chrétiens diversifiés qui partagent en Église un chemin de fraternité et de foi, avec et à partir de personnes vivant des situations de grande pauvreté et d'exclusion sociale. Présentation avec Maryvonne Caillaux, membre du Conseil pour la solidarité et la diaconie au sein de la CEF.

Il y a quinze ans déjà naissait le réseau Saint-Laurent (RSL). Sans lien entre eux, des groupes rassemblaient des personnes en grande pauvreté pour prier et lire l'Évangile. La cité Saint-Pierre, à Lourdes en invita quelques-uns afin d'y célébrer son jubilé.

Ce fut une expérience de si grande joie partagée que tout le monde a désiré se revoir… Ainsi, il fut décidé de nous retrouver régulièrement à Lourdes pour prier, célébrer, mais aussi tisser des liens d'amitié. Et le désir est alors né d'écouter ce que l'Esprit disait au monde et à l'Église par la bouche des plus méprisés de nos sociétés : car, selon les mots du pape François, ils nous donnent Jésus (discours du 6 juillet 2016).

Procession lors du pèlerinage festif à Lourdes à l'occasion de la Saint-Laurent.

© RÉSEAU SAINT-LAURENT

CHEMINER FRATERNELLEMENT AVEC LES PLUS PAUVRES

Oui, une des caractéristiques du Réseau est d'être particulièrement attentif aux plus pauvres, aux plus abandonnés, à ceux sur qui personne ne compte, et faire route ensemble, dans la fraternité.

L'histoire du Réseau s'est écrite et s'écrit, pas à pas, au fil des événements, sans projet préétabli, mais autour de rendez-vous réguliers. Citons : un pèlerinage festif tous les deux ans à la cité Saint-Pierre de Lourdes, autour du 10 août, pour fêter la Saint-Laurent ; une session de théologie pratique à Nevers à la fin de l'automne, consacrée à l'expérience de foi des pauvres et à la diaconie ; et des « visitations » entre membres du Réseau pour mieux se connaître, se réjouir ensemble, annoncer et recevoir la Bonne Nouvelle (charte du RSL). Nous avons entendu et pris au sérieux l'exultation de Jésus : « *Je te bénis Père, ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits. Oui, Père, tu l'as voulu ainsi dans ta bienveillance* » (Lc 10, 21).

Les plus petits, les plus pauvres, les plus abandonnés, ceux dont on n'attend rien de bon, ce qui est fou dans le monde, voilà ceux que Dieu a choisis pour être prophètes aujourd'hui. Forts de cette conviction, nous avons proposé et soutenu le groupe « Place et parole des pauvres » qui a donné son impulsion à Diaconia 2013, événement qui a fortement marqué l'Église de France. Depuis, nous avons été invités à siéger au Conseil de la solidarité et de la diaconie auprès de la Conférence des évêques. Conseil à qui est confié le rôle de tenir éveillée la conscience des évêques à la réalité de la pauvreté et de l'exclusion, mais surtout à la force qui émerge de la rencontre des personnes les moins considérées, souvent absentes de nos communautés.

Nous avons le profond désir de rendre les plus pauvres à l'Église, pas seulement comme des « *objets de notre charité, mais comme sujets de foi* », source de pensée et fondement de notre vie commune.

Le réseau Saint-Laurent est soutenu financièrement et dans son organisation par le Secours catholique Caritas France. Il rassemble à travers la France plus de 150 groupes d'origine et de spiritualité diverses.

« *Les familles les plus défavorisées m'ont tant appris ; je n'ai pas le droit de le garder pour moi*, écrit le père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart-Monde dans *Les pauvres sont l'Église* (p. 35). *J'ai le devoir de le transmettre à la société, pour qu'elle en profite, et à l'Église, pour qu'elle réalise pleinement ce qu'elle est.* » « *Vous les plus humbles,* […] *vous pouvez et faites beaucoup. J'ose vous dire que l'humanité est dans une grande mesure entre vos mains* […]. *Ne vous sous-estimez pas !* » déclarait le pape François à la deuxième rencontre des mouvements populaires. ■

Maryvonne Caillaux
Membre du Conseil pour la solidarité et la diaconie au sein de la CEF

Pour en savoir plus : reseau-saint-laurent.org et coordination.rsl@gmail.com

Parole d'épouse

MARIE-FRANCE LHERNOULD

« CONSENTIR À LA VOLONTÉ DU CHRIST SUR NOS VIES »

Marie-France Lhernould est l'épouse de Pierre, diacre dans le diocèse de Nanterre. Le Seigneur a beaucoup appelé dans cette famille puisque, la même année, Pierre a été ordonné diacre et, leur fils, Nicolas prêtre – aujourd'hui, Nicolas est évêque de Constantine. Marie-France nous relate les combats qu'elle a eu à mener pour consentir à l'appel au diaconat de Pierre et nous témoigne de la manière dont elle est comblée aujourd'hui.

Lorsque Pierre me parla pour la première fois de son appel au diaconat, ce fut un non catégorique de ma part. Nos deux garçons Christophe et Nicolas étaient trop jeunes, mais surtout je me sentais beaucoup plus à l'aise avec le clergé régulier que séculier. Je détestais l'atmosphère des paroisses où cancans et commérages sèment jalousies et avidité de pouvoir, tant de causes de blessures profondes dont j'avais été témoin.
Le temps passait, notre vie conjugale s'étiolait et se desséchait subrepticement jusqu'au moment où nous sommes arrivés au bord de la séparation. Commença alors la longue nuit du pauvre qui implore dans la prière l'aide de Dieu pour une conversion et un pardon. Heureusement, il suffit parfois d'une rencontre inattendue pour qu'un autre puisse ouvrir nos yeux sur des blessures enfouies.
Providentiel pèlerinage à Medjugorje, où lors d'une confession, un prêtre me dit que le problème de mon couple était sans doute dû à un blocage ancien. Il me demanda d'aller prier Marie à la Croix bleue.
Après un bon moment de silence, j'entendis nettement : « *Quand laisseras-tu Pierre entrer en formation diaconale ?* »
Nous étions douze ans après mon « non ».
À ce moment précis, je pus dire un vrai oui, tout en faisant cette âpre constatation qu'il suffisait d'un seul geste de Dieu pour que la volonté propre de l'homme soit anéantie. L'alpiniste sait bien qu'il est désagréable de se déchirer les mains contre les rochers, mais cela n'entame pas son bonheur de parvenir au sommet.
Là où le tentateur propose toujours de la pommade, le Seigneur invite à avancer, sans négliger cette pommade, mais sans en faire une condition pour continuer l'ascension.
Et, dans ce dépassement de soi-même, on découvre enfin l'union avec Dieu.
Sa volonté devient claire. On ne la vit plus comme un pénible devoir.

« NE BLOQUEZ JAMAIS LA GRÂCE DIVINE POUR DE FAUSSES RAISONS. LAISSEZ-LA COULER À FLOTS SUR VOS FAMILLES ! »

Vingt ans après ce « non », Pierre était ordonné diacre ; notre fils Nicolas, prêtre, et notre second fils, Christophe, se mariait. Quant à moi, j'entrais dans l'oblature bénédictine. Alors, surtout ne bloquez jamais la grâce divine pour de fausses raisons. Laissez-la plutôt couler à flots sur vos familles !
Ainsi, en février dernier, Nicolas était ordonné évêque du diocèse de Constantine, en Algérie. Le jour de son ordination, je participais à la procession des offrandes, apportant à l'autel le pain et le vin, que l'on appelle « oblats ». Je sentis alors combien l'oblat bénédictin avait à comprendre que le bonheur lui vient, non pas du don qu'il fait de sa vie, mais du consentement à se la laisser prendre, à l'offrir à l'intérieur même de l'offrande du Christ. Et, durant la messe, les dimensions verticale (offrande) et horizontale (service) m'apparurent soudain allant de pair.
Je recevais la grâce de comprendre enfin la complémentarité de mon appel d'épouse de diacre à l'oblation, avec celui de Pierre qui, en tant que diacre, devait rendre présent à tous le Christ Serviteur. ■

Marie-France Lhernould

Vivre l'instant présent

Texte de Guy Brisson,
diacre du diocèse de Meaux

Lors de la célébration eucharistique du jubilé des diacres, le 29 mai 2016, sur la place Saint-Pierre, dans son homélie, le pape François s'est adressé aux 2 000 diacres présents, pour la plupart accompagnés de leurs épouses. Présent, j'ai été marqué par son invitation pressante à vivre la disponibilité : « *Celui qui sert n'est pas esclave de l'agenda qu'il établit, mais, docile de cœur, il est disponible à ce qui est non programmé : prêt pour le frère et ouvert à l'imprévu, qui ne manque jamais et est souvent la surprise quotidienne de Dieu. Le serviteur est ouvert à la surprise, aux surprises quotidiennes de Dieu. Le serviteur sait ouvrir les portes de son temps et de ses espaces à celui qui est proche et aussi à celui qui frappe en dehors des horaires, au risque d'interrompre quelque chose qui lui plaît ou le repos qu'il mérite. Le serviteur néglige les horaires.* »
Nos fameux agendas ! Combien de fois trouver une date pour une rencontre fraternelle en équipe de vie diaconale, par exemple, est une gageure, tellement ceux-ci sont saturés d'engagements pris par les uns et les autres, souvent justifiés d'ailleurs. Et, pourtant, ministres du seuil, ministres de la charité, nous expérimentons combien l'imprévu est présent dans nos vies, l'imprévu de la rencontre, de la sollicitation, de la parole confiée, de la souffrance partagée.
Et, au printemps 2020, tous mes engagements tombent, victimes de ce virus baladeur et agressif. Je suis alors appelé à vivre l'instant présent, c'est-à-dire à vivre l'aujourd'hui de Dieu. Recevoir, jour après jour, le temps que Dieu m'offre comme un présent, un cadeau. Le temps offert par Dieu, c'est une manière pour lui de se rendre présent à moi. Pour Christian de Chergé, vivre le présent, c'est « *éprouver simplement la joie profonde de rester sans autre responsabilité que l'accueil du quotidien comme don de Dieu* ».

© CORINNE MERCIER/CIRIC

Accueillir la Parole, les rencontres et les événements du quotidien, comme des présents de Dieu

« *Aujourd'hui écouterez-vous sa parole ?* » Chaque jour, dès le matin, le psaume 94 des laudes nous appelle à la vigilance, à l'attention et au recueillement.
Il s'agit bien, pour moi, aujourd'hui, d'accueillir sa Parole, les rencontres et les événements du quotidien, comme des présents de Dieu. Présents qui supposent en retour l'attention à lui, à l'autre et à soi-même.
Lors de la rencontre improbable de Jésus et de Zachée, qui parle tant aux hommes et aux femmes que nous accompagnons, Jésus devance le désir du publicain s'invitant lui-même dans la maison de son hôte. Et Jésus dit : « *Aujourd'hui le salut est arrivé pour cette maison* » (Lc 19, 9). Les moments de grâce sont la récompense pour notre attention à la présence du Seigneur qui passe en faisant le bien comme le rappelle l'adieu de Jésus à Zachée : « *Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.* »
Aujourd'hui, les activités reprennent peu à peu, les mois qui s'annoncent promettent d'être chargés. Tant de choses ont été arrêtées, mises de côté et sont à reconstruire.
Mais j'ai envie de faire mienne la conclusion de l'homélie du pape François : « *Ainsi, disponibles dans la vie, doux de cœur et en dialogue constant avec Jésus, vous n'aurez pas peur d'être serviteurs du Christ, de rencontrer et de caresser la chair du Seigneur dans les pauvres d'aujourd'hui.* » ■

24 mai 2014, messe de dédicace et de consécration de la maison d'Église Saint-Paul-de-la-Plaine, présidée par Mgr Pascal Delannoy, évêque de Saint-Denis-en-France. © Corinne Mercier/Ciric

Le diacre

COLLABORATEUR DE L'ÉVÊQUE

Depuis la restauration du diaconat permanent par le concile Vatican II, des diacres permanents sont ordonnés dans de nombreux pays et leur nombre avoisine aujourd'hui les 2 700 en France, leurs missions s'exerçant selon des modalités très diverses.
Mgr Albert Rouet dans son livre *Diacres, une Église en tenue de service* écrit que, depuis l'Antiquité, il est entendu que le diacre est au service de l'évêque, non par sa personne pour la servir, mais au sens où le diacre relève du ministère que l'évêque accomplit. « *Entre eux existe un lien particulier qui relève de l'ordination épiscopale. Partir de l'ordination épiscopale de l'évêque éclaire donc la mission du diacre.* »
Il est intéressant de voir aujourd'hui quel est le lien spécifique qui les rattache à l'évêque.
Les diacres, de par leur insertion dans la société, dans le monde du travail, dans les différents domaines de la vie sociale, associative ou autre, sont en contact avec toute une partie du peuple de Dieu qui n'a pas encore été touchée par sa Parole.
La mission du diacre le fait sortir de l'Église et toujours y revenir.
C'est pour cela que nombreux sont les diacres à qui aujourd'hui l'évêque confie une mission transversale au niveau diocésain, puisque sa vocation à lui est de conduire le peuple de Dieu vers la plénitude de l'Alliance.
Si belle soit l'expression de ministre du seuil employée pour les diacres, elle reste insuffisante. Le ministère diaconal est un « ministère de l'aller et retour ».
Ce dossier se veut donc comme un focus sur le lien entre l'évêque et ses diacres, chacun travaillant à la mission dans l'accomplissement de sa vocation.

Dossier réalisé par Yves Doubliez et Gabriel de Sevin

L'APPORT

de *Mgr Pierre-Marie-Carré*,
archevêque du diocèse de Montpellier

La juste collaboration entre l'évêque et les diacres

Mgr Pierre-Marie-Carré est archevêque du diocèse de Montpellier. Membre de la commission doctrinale de la CEF et membre, à Rome, du conseil épiscopal pour la promotion de la nouvelle évangélisation, il nous présente la place du ministère des diacres permanents dans l'Église et dans chaque diocèse.

© CORINNE MERCIER/CIRIC

Les diacres sont-ils les coopérateurs de l'évêque ou bien, comme le dit le canon 18 du concile de Nicée, sont-ils « *les serviteurs des évêques* » ? J'ai voulu relire attentivement le rituel des ordinations et je n'ai pas trouvé la mention de collaborateurs pour les diacres. Elle est, par contre, utilisée pour l'ordination des prêtres. Quelle est l'expression employée pour les diacres ? Il est demandé aux futurs diacres s'ils veulent « *accomplir leur fonction de diacre avec charité et simplicité de cœur pour aider l'évêque et ses prêtres et faire progresser le peuple chrétien* ». Faut-il en conclure que les diacres ne sont en rien les coopérateurs de l'évêque ? Certes non. Mais il convient de reprendre l'ensemble du dossier.

Il existe entre évêques et prêtres un lien étroit qui est celui de la mission pastorale. Le rôle des diacres, comme l'exprime la constitution de Vatican II sur l'Église, consiste à « *assister l'évêque et son presbyterium dans le ministère de la communauté* » (n° 20). Une telle assistance s'exprime à l'égard de tous. Elle évoque ce qu'est le ministère diaconal dans sa diversité.

Le ministère des diacres est celui du service, nous le savons bien. Ce service est appelé à s'exprimer dans la manière d'approcher la parole de Dieu – rappelons que le livre des Évangiles est remis au diacre à la fin de la prière d'ordination –, d'être un humble serviteur dans le cadre liturgique et de veiller à ce que la charité puisse être au centre de la mission de l'Église. Il ne peut pas y avoir de célébration vraie de l'eucharistie s'il n'y a pas de lavement des pieds ! À lire les explications données aux pères du concile Vatican II, il convient de relever que « *les diacres sont ordonnés pour le ministère de l'évêque* », « *la grâce du diaconat est ministérielle par rapport à celle de l'évêque* », note Dominique Lebrun.

À la différence de ce qui se passe lors de l'ordination d'un évêque ou d'un prêtre, le diacre ne reçoit pas l'imposition des mains des autres diacres. Ceci manifeste qu'il n'est pas membre d'un « collège », mais qu'il rejoint les diacres déjà ordonnés pour exercer sa mission avec une grande souplesse suivant ses aptitudes, ses goûts et les besoins de l'Église locale discernés par l'évêque.

On peut préciser ce qu'est l'aide apportée par les diacres à l'évêque en cherchant à regarder ce que sont les missions confiées aux diacres. Mais cela reste insuffisant car, en soi, les missions confiées aux diacres peuvent être réalisées par tout fidèle en raison des sacrements de l'initiation chrétienne qu'il a reçus. Qu'est-ce qui est particulier à la mission diaconale ? Ce n'est pas de l'ordre des choses à faire ou des missions particulières à accomplir. Cela concerne l'être même : « *Les diacres veillent à l'identité apostolique de la foi par la charge de la charité qui détermine et oriente leur ministère de la Parole et leur implication liturgique* », écrit Alphonse Borras.

« Que le diacre soit l'oreille de l'évêque, sa bouche, son cœur et son âme »

L'ordination associe donc les diacres à la mission de l'évêque. Celui-ci confie ensuite une mission particulière en tenant compte des aptitudes des personnes et des besoins du diocèse.

Comment exprimer le rôle des diacres auprès de l'évêque ? Il peut être bon de commencer par citer le texte de la Didascalie des Apôtres (IIIe siècle) : « *Que le diacre soit l'oreille de l'évêque, sa bouche, son cœur et son âme* » (3, 3). Ce texte ancien n'est pas d'ordre canonique ni même théologique ; il se veut exhortatif

Le diaconat est un « pont » entre les pasteurs et les fidèles. Cette image évoque bien une coopération entre la mission de l'évêque et celle des diacres.

et il est pastoral. Dans la mesure où il s'agit d'une expression de souhait, il est possible d'affirmer qu'un tel objectif n'a peut-être été jamais atteint dans l'Antiquité et aujourd'hui encore.

L'évêque a, en effet, dans la vie courante, beaucoup plus de relations avec les prêtres qu'avec les diacres, ces derniers étant très sollicités par leur vie professionnelle, leur famille et leurs engagements. Cependant, un texte tel que celui-ci reste un appel pour revisiter les relations entre l'évêque et ses diacres. Elles ne peuvent pas se limiter à un échange sur la lettre de mission lorsque celle-ci parvient à échéance. Il est important que la charge de la charité puisse être régulièrement revue, non seulement dans les échanges individuels, mais aussi dans les rencontres de l'évêque avec le groupe des diacres pour autant que ce groupe ait une vitalité réelle. Plusieurs aspects sont à prendre en compte, me semble-t-il.

LE FONDEMENT TRINITAIRE DE LA SPIRITUALITÉ DES DIACRES, TOUT D'ABORD. Il est particulièrement évocateur que le diacre, qui a reçu ce ministère ordonné, semble, lors de la célébration de l'eucharistie, avoir un rôle effacé près de l'évêque. Cela ne signifie-t-il pas que c'est Dieu seul qui est l'auteur du salut ? Jésus nous sauve en renonçant à toute puissance et en se laissant clouer sur la croix.

LES DIACRES SONT APPELÉS À DEVENIR SERVITEURS DE LA PAROLE DE DIEU CONFIÉE À L'ÉVÊQUE. Cela est signifié dans la bénédiction que demande le diacre avant de proclamer l'Évangile. Ainsi, le diacre proclame la parole du Christ en tant qu'envoyé, béni par le successeur des Apôtres qu'est l'évêque. C'est donc bien le Christ qui va parler par le diacre et le diacre vivra pleinement sa mission lorsqu'il médite cette parole selon ce que l'évêque lui a dit le jour de son ordination en lui remettant le livre des Évangiles : « *Recevez l'Évangile du Christ que vous avez la mission d'annoncer. Soyez attentif à croire à la Parole que vous lirez, à enseigner ce que vous avez cru, à vivre ce que vous aurez enseigné.* »

LES CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES (IVe SIÈCLE) ÉVOQUENT LA MISSION LITURGIQUE DES DIACRES EN AJOUTANT À L'INTENTION DE L'ÉVÊQUE : « […] *commande aux diacres, comme à des matelots, d'assigner leurs places aux frères comme à des passagers avec grand soin et dignité* ». Dans cette image de l'Église comme un navire, les diacres sont chargés d'organiser l'assemblée. Ils sont aussi chargés de conduire la prière universelle, comme signe du souci de charité de l'évêque.

NOTONS, ENFIN, QUE DANS LA CÉLÉBRATION DE L'EUCHARISTIE, LE DIACRE EST CHARGÉ D'INVITER AU SIGNE DE LA PAIX ET RENVOIE L'ASSEMBLÉE. En ce sens, il est bien le signe vivant de la communion.

On a pu parler du diaconat comme d'un « pont » entre les pasteurs et les fidèles. Cette image, tout comme celle du ministère du seuil, évoque bien une coopération entre la mission de l'évêque et celle des diacres. N'est-ce pas aussi ce que l'on découvre en scrutant le texte d'Actes 6, 1-7. Si les Sept ont été établis, n'est-ce pas pour permettre aux Apôtres de se livrer à la prière et au ministère de la Parole ? Ce qui fut vrai aux origines ne le reste-t-il pas aujourd'hui ?

Comment comprendre justement le rôle de service du diacre ? L'étude du Nouveau Testament fait apparaître l'importance du vocabulaire du service. Depuis que le Fils de Dieu s'est présenté comme le Serviteur, il n'est plus d'autorité dans l'Église qui ne soit dans la position du serviteur. Le diacre, ultime degré dans le sacrement de l'ordre, tient la seule position du serviteur. En ce sens, sa présence est essentielle. Elle ne réside pas dans les tâches à accomplir, mais dans la position même du serviteur. ■

L'APPORT

du *père Sylvain Brison*,
maître assistant en théologie systématique et dogmatique
à l'Institut catholique de Paris

Les diacres, collaborateurs de l'évêque

Docteur en théologie, le père Sylvain Brison est prêtre du diocèse de Nice et maître assistant en théologie systématique et dogmatique à l'Institut catholique de Paris. Il nous présente la juste place du diacre dans l'Église en s'appuyant sur les travaux du concile Vatican II sur les modalités d'exercice du sacerdoce ministériel. Il insiste sur le lien spécifique entre l'évêque et le diacre permanent.

Du point de vue de la théologie du diaconat, nous retenons surtout du concile Vatican II la volonté de restauration de ce ministère comme « *degré propre et permanent de la hiérarchie* » ecclésiastique (LG 29). Ce rétablissement comporte une dimension prophétique. Si le ministère diaconal en tant que tel n'avait jamais totalement disparu de l'Église latine, il en avait été réduit, depuis plusieurs siècles, à sa portion congrue comme « état transitoire » dans le cursus vers le « sacerdoce ». La volonté des pères conciliaires de redonner à l'Église une figure ministérielle stable en la personne du diacre s'accomplit, alors que les questions théologiques et pastorales qui avaient conduit à sa quasi-disparition n'avaient encore pas reçu de réponses totalement satisfaisantes. Par exemple, la « compétition » entre le « corps de diacres » et le presbyterium de l'évêque, qui avaient entraîné de nombreux affrontements à la fin du premier millénaire, risquait bien d'être réactivée dans la suite de la décision du concile. Mais il apparut très clairement aux pères conciliaires que l'existence d'un ministère rendant sacramentellement visible la diaconie du Christ était plus importante que les difficultés pratiques qu'il pouvait engendrer : voilà pourquoi la restauration du diaconat « permanent » est un signe proprement prophétique. Du reste, nous savons combien les nouvelles questions posées par le diaconat aujourd'hui sont nombreuses, plurielles et mouvantes. Mais il ne faut pas retenir de Vatican II uniquement cette perspective : il convient, pour éviter de nombreux problèmes, de resituer le diaconat dans la dynamique ministérielle proposée par le Concile. Si ce dernier ne dit rien de très précis sur le « fond » du ministère diaconal, et si les mises en œuvre postconciliaires semblent se dégager des esquisses posées, alors il n'en reste pas moins que le diaconat est un ministère en relation avec les autres ministères : épiscopal et presbytéral. Je me propose donc, après avoir rappelé la cohérence théologique déployée dans l'ecclésiologie de Vatican II, de resituer les enjeux actuels de la relation entre diaconat et épiscopat.

Une révolution copernicienne

Pour comprendre la spécificité du diaconat restauré, il faut mesurer la révolution copernicienne que le Concile opère dans la théologie récente des ministères. Dans sa présentation du mystère de l'Église, la constitution dogmatique *Lumen gentium* présente la diversité ministérielle dans l'Église à partir de l'épiscopat, défini comme sacrement. Cette réalité a suscité de nombreux débats qui témoignent de l'importance de la question. Si la sacramentalité de l'épiscopat a été longtemps une question débattue, elle avait été minorée dans la suite du concile de Trente qui avait fait du prêtre la figure centrale et principale du sacrement de l'ordre. Le sacerdoce était donné lors de l'ordination du prêtre, mais certains de ses pouvoirs restaient « liés » jusqu'à ce qu'il parvienne, un jour peut-être, à l'épiscopat, où, en recevant une juridiction effective sur un peuple donné, le souverain pontife lui permettait d'exercer la plénitude du sacerdoce. Après de nombreux et âpres débats théologiques, le concile Vatican II présente finalement l'épiscopat comme la plénitude du sacerdoce et le premier degré du sacrement de l'ordre. Tout en étant profondément fondée en tradition, cette affirmation exige une véritable conversion théologique de notre compréhension que nous avons encore parfois du mal à effectuer. En se ressourçant à l'ecclésiologie des pères de l'Église et du premier millénaire, l'Église pense

et articule désormais la diversité des ministères non plus à partir de la figure du prêtre, mais de celle de l'évêque. Ainsi, si le ministère des prêtres doit être pensé en relation – et en dépendance – au ministère de l'évêque, le ministère des diacres l'est tout autant. Une bonne partie des difficultés que nous éprouvons dans la caractérisation des liens entre le diacre et les autres ministres de l'Église vient du fait que ce basculement n'a pas encore toujours été conscientisé dans les pratiques concrètes de nos Églises. Pour le dire trop simplement, combien de chrétiens considèrent, en fin de compte, encore aujourd'hui que l'évêque est un « super-prêtre », entraînant, par voie de conséquence, une réflexion symétrique : les diacres sont des « sous-prêtres » ? Il ne suffit donc pas de penser les relations entre le diacre et l'évêque, mais il faut penser simultanément la complexité des relations entre tous les ministres en plaçant l'épiscopat comme la « source ministérielle » du presbytérat et du diaconat.

© ALAIN PINOGES/CIRIC

Le diacre de l'évêque

Si le sacerdoce plénier est bien celui de l'évêque, il serait cependant réducteur de considérer l'épiscopat sous cette seule catégorie. La dimension ministérielle qui s'exprime dans les *tria munera* articule la dimension sacerdotale (dimension cultuelle qui s'exprime dans la charge de sanctification) avec la dimension prophétique de l'annonce de l'Évangile (charge d'enseignement) et le service du peuple (charge de gouvernement). Quand le Concile affirme que les diacres ont reçu l'imposition des mains de l'évêque « *non pas en vue du sacerdoce, mais en vue du service* », il ne faudrait pas y voir d'abord l'idée d'une exclusion – du sacerdoce –, mais peut-être avant tout une expression du lien étroit entre évêque et diacre dans la *diakonia* qui est une des charges propres de l'épiscopat. Ici encore, il faut comprendre justement cette désignation de la diaconie, non pas comme une « expertise » dans le domaine de la « charité caritative », mais comme l'exercice de la charité dans toutes les dimensions de la vie humaine et chrétienne. Ainsi donc, pour préserver l'unité du sacrement de l'ordre tout en respectant la diversité des ministres, il faut considérer que chaque degré inférieur de l'ordre participe selon « son mode propre » aux *tria munera* de l'évêque. Cette présentation doit nous permettre de comprendre la nécessaire collaboration entre les différents ministères qui entraîne que le diacre est donc un ministre dépendant de l'évêque et du prêtre, mais sous des modes différents. Un des enjeux des plus actuels en théologie des ministères est de qualifier cette « différentiation » des modes de participation pour éviter deux écueils : une forme de « cléricalisation » du diacre qui tendrait à le cantonner dans une expertise caritative et une subordination du diacre par rapport au prêtre qui le couperait de la relation à l'évêque.

« Il faut comprendre la désignation de la diaconie comme l'exercice de la charité dans toutes les dimensions de la vie humaine et chrétienne. Le diacre est un ministre dépendant de l'évêque et du prêtre, mais sous des modes différents.

LE REGARD

de *Mgr Jean-Louis Papin*,
évêque du diocèse de Nancy-Toul

« Le diacre, un des bras de l'évêque »

Mgr Jean-Louis Papin livre son témoignage sur le diaconat permanent dans son diocèse et sur ses relations avec les diacres. Il se confie à Jean-Marie Blondel, diacre du diocèse de Nancy-Toul et membre du comité de rédaction de *Diaconat aujourd'hui*.

Monseigneur, quelle est la situation du diaconat dans votre diocèse ?

Il y a une trentaine de diacres dans mon diocèse. Il y a vingt ans, ils étaient une dizaine assez centrée sur Nancy et de classe moyenne. Depuis, le diaconat s'est diversifié à l'ensemble du diocèse et à d'autres classes sociales. Depuis quelques années, nous avons très peu de candidats au diaconat, mais une action est en cours pour que nos communautés signalent de potentiels candidats.

Dans le rituel d'ordination, il est écrit que le diacre est établi « pour servir l'évêque ». Qu'en est-il dans votre diocèse ?

C'est une spécificité importante à ne pas oublier. Le diacre n'est pas d'abord ordonné au service d'un prêtre, mais au service de l'évêque. Il est l'un des bras de l'évêque. Parfois on a dit qu'il était son œil… L'autre bras, c'est le presbytérat. Par son ordination, le diacre promet obéissance à son évêque et à ses successeurs. Ainsi, il reçoit sa mission directement de lui et participe à sa charge pastorale. C'est pourquoi le lien du diacre s'établit d'abord avec l'évêque. Ensuite, s'il a des liens avec les prêtres, les paroisses, c'est qu'il est nommé pour ce ministère particulier.

Il y a vingt-six ans, quand j'ai été ordonné, les diacres étaient nommés adjoints d'un prêtre. Maintenant, ils sont souvent « chefs de service ». Peut-on y voir une évolution du diaconat ?

Cela a été une erreur que de penser que les diacres sont nommés comme adjoints du prêtre. S'ils sont nommés au service d'une paroisse, c'est en relation avec le curé qui a la responsabilité pastorale, mais aussi avec les laïcs membres de l'EAP. Mais, en premier lieu, le diacre est nommé pour le service du diocèse, tout comme les prêtres ne sont pas nommés pour le service d'une paroisse, mais pour le service du diocèse. Notre diocèse a maintenant des diacres à des postes proprement diocésains comme délégué épiscopal : pour la mission universelle de l'Église, la pastorale des migrants, les groupes de prières, etc. Ils sont

Mgr Jean-Louis Papin aux côtés des diacres du diocèse de Nancy-Toul.

alors en relation avec moi au travers d'un ministère diocésain très large. Il se peut qu'ainsi ils aient autorité sur des prêtres et des laïcs. Il nous faut continuer ce type de nomination, à condition que la mission diocésaine soit au service de la charité.

Est-ce facile de collaborer avec les diacres ?

Je n'ai jamais eu à me plaindre, notamment avec ceux à qui j'ai confié un ministère diocésain. Ils me rendent comptent régulièrement de leur mission et cela se passe toujours bien. C'est parfois un peu plus difficile avec certains, mais c'est dû à des questions de personnalité et de tempérament.

Comment voyez-vous l'avenir de la collaboration diacres-évêque ?

Nous vivons actuellement un resserrement prêtres-évêque et diacres-évêque et peut-être même aussi, hors aspect subordination, entre prêtres et diacres. Mais il ne faut pas oublier les laïcs associés à la charge de gouvernement d'une paroisse. Ce point particulier, est parfois difficile à accepter par les diacres. Quelques-uns pensent que s'il n'y a pas de prêtre présent, c'est à eux de les remplacer. Moi je défends l'idée que les diacres ne sont pas ordonnés pour gouverner – sauf exception – mais pour le service. Je pense que si on développait l'idée que les diacres peuvent pallier le manque de prêtres à la tête des paroisses, ce sera la fin du diaconat permanent.

Que faire pour pérenniser le diaconat ?

Actuellement, c'est difficile. En Lorraine, il y a comme un passage à vide. Chaque diocèse essaie de relancer une dynamique d'appels et de discernement. L'action en cours pour sensibiliser nos communautés chrétiennes est vitale si nous voulons pérenniser ce ministère important dans les diocèses ! ■

Propos recueillis par Jean-Marie Blondel

« Que ta volonté soit faite… »

Pierre Faure est religieux jésuite. Sous la motion de l'Esprit Saint, il s'est senti appeler au diaconat permanent, ce qui ne s'était jamais produit dans cette congrégation. Il nous relate son cheminement et celui de ses supérieurs pour vérifier son discernement.

J'étais jésuite depuis quinze ans déjà, âgé de 37 ans, engagé dans l'action pastorale, et « toujours pas ordonné », lorsqu'en 1981, à la demande pressante des supérieurs « de parler ordination », j'ai demandé à être diacre dans la Compagnie de Jésus.
La possibilité pour un jésuite d'être diacre permanent avait été reconnue au niveau mondial en 1966, au lendemain du concile Vatican II, mais j'étais le premier à faire cette demande en France. J'ai donc dû avoir de longs et nombreux entretiens avec le supérieur, durant lesquels j'ai pu détailler ce qui m'appelait intérieurement en faisant ce choix. Puis, après le temps de la conversation, et de la connaissance mutuelle, vint le moment du cadre de l'obéissance : « *La Compagnie de Jésus te demande d'être prêtre.* »
Il y avait donc clairement désaccord. Comme le parcours de la formation prévoyait que je devais vivre les *Exercices spirituels* de trente jours en août 1982 avec d'autres compagnons, accompagnés par un jésuite mandaté par le supérieur, ce temps privilégié allait me permettre de mieux reconnaître si, et comment, ma demande était vraiment « de Dieu ». La retraite étant une relecture de toute la vie, je n'ai pas pensé seulement au diaconat, mais mon désir de vivre comme diacre s'y est approfondi, fortifié et purifié.

« L'obéissance consiste, pour le sujet comme pour le supérieur ou l'évêque, à chercher ensemble la volonté de Dieu »

Je me suis aperçu ensuite que, sans que je sache trop comment, je découvrais en moi plus de raisons positives pour être diacre, que de raisons négatives pour refuser d'être prêtre. Travail de l'Esprit sans aucun doute. J'ai rapporté tout cela au supérieur, qui a sûrement interrogé aussi mon accompagnateur. Nous avons encore parlé beaucoup, et le supérieur – pour qui c'était aussi la première fois – a décidé, conformément à la règle, de transmettre mon dossier au supérieur général à Rome, et la réponse positive est arrivée… Ouf !
Ordination le 9 octobre 1983. C'est plus tard que j'ai compris que l'obéissance, dans l'Église comme dans la vie religieuse, consiste, pour le sujet comme pour le supérieur ou l'évêque, à chercher ensemble la volonté de Dieu. Ce n'est pas seulement le sujet qui obéit à celui qui l'envoie. Les deux doivent s'efforcer d'obéir à ce qu'ils entendent et comprennent chacun de la volonté de Dieu.
Pendant les six années durant lesquelles j'ai servi – par obéissance – comme directeur adjoint du Centre national de pastorale liturgique, j'ai découvert et appris cette forme d'obéissance qu'est le devoir de réserve d'un fonctionnaire – de l'Église, comme de l'État.
Assistant trois fois par an aux réunions de la Commission épiscopale de liturgie et de pastorale sacramentelle, notamment pour en écrire le compte rendu, j'ai appris, quelques fois à mes dépens, qu'à la fin des débats, la décision revient bien aux évêques. Avec plus de gravité, j'ai éprouvé la charge du devoir de réserve et de confidentialité, en participant, avec deux prêtres, au dépouillement des votes de chaque évêque francophone pour la mise au point de la deuxième édition du rituel du mariage, dans l'obéissance normale du simple serviteur. ***Pierre Faure, s.j.***

L'EXPÉRIENCE

de *Claude Cosnard*,
diacre du diocèse du Mans
et membre du réseau Saint-Laurent

Diacres-évêque : bâtir la communion

Claude Cosnard est diacre dans le diocèse du Mans et membre du réseau Saint-Laurent (lire en page 6). Il rend grâce pour toute l'œuvre accomplie au service des plus pauvres, même s'il trouve que la mission n'avance pas assez vite. Mais il comprend que la démarche d'unité n'est fructueuse qu'en respectant le rythme de chacun et sa mission.

Les premières années après mon ordination, m'était souvent posée la question de l'obéissance à l'évêque. Sous-entendu : n'est-ce pas trop contraignant ?
Trente-et-un ans après, je souris encore tant la relation ministérielle est aux antipodes d'une contrainte. Jamais les évêques successifs ne m'ont dit : « *Tu feras ceci ou cela.* » Ils m'ont toujours demandé de dire ce que j'entendais, ce que je voyais, ce que je vivais, ce que l'Esprit m'inspirait dans la mission confiée avec mon plein assentiment, mission auprès des plus fragiles.

© CORINNE MERCIER/CIRIC

Pour Claude Cosnard, « *le diacre a une place privilégiée auprès de l'évêque pour lui permettre de discerner et trouver les ressources afin de mettre en œuvre une pastorale de communion qui n'oublie personne de son diocèse* ».

Témoigner que la Parole est toujours présente

Au cœur de cette mission, le Christ était déjà là. Comme les disciples de Jean Baptiste, je pouvais témoigner que sa Parole est toujours présente : « *Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres* » (Mt 11, 5).
Il me fallait donc dire à notre évêque comment, avec qui, de quelle façon je pouvais témoigner de cela.
Trois points se devaient d'être partagés. En premier, la joie et l'enthousiasme d'avoir trouvé le Christ au milieu des pauvres ; joie et fierté des personnes pauvres de l'avoir pour ami, joie de ceux qui les ont rejoints, de vivre l'Évangile en vérité. En second, indiquer nos méthodes, nos façons de faire apprises auprès des plus pauvres. En troisième, permettre à notre évêque de les rencontrer et de construire notre Église avec eux.
Cette collaboration a pu s'épanouir auprès du conseil épiscopal où j'ai pu modestement vivre cette mission. Quelques événements me reviennent en mémoire : la mise en place d'un groupe « Place et parole des pauvres » après l'événement de Diaconia 2013 à Lourdes, la présence de deux femmes d'ADT Quart-Monde comme intervenantes au même titre que les plus savants lors d'un colloque diocésain, la présence d'une belle délégation ouvrant avec notre évêque l'année de la Miséricorde. Leur accueil à l'évêché, la journée de récollection, leur intervention à l'université d'Angers et d'autres encore…

Une place privilégiée auprès de l'évêque

Bien sûr le diacre est humain, et j'ai bien des fois trouvé que cela n'allait pas assez vite ni assez loin, mais les plus pauvres m'ont appris la patience dont ils font preuve et j'ai compris que rien n'est gagné si chacun ne fait pas un pas vers l'autre.
Le diacre a une place privilégiée auprès de l'évêque pour lui permettre de discerner et trouver les ressources afin de mettre en œuvre une pastorale de communion qui n'oublie personne de son diocèse. ■

L'EXPÉRIENCE

de *Denis Roucou*,
diacre de la Mission de France et du diocèse de Bordeaux

Ordonné diacre en 2010, incardiné à la Mission de France (MDF), Denis Roucou a été envoyé avec une lettre de mission cosignée du prélat de la MDF et de celui du diocèse du Mans. Quand il a été muté à Bordeaux dans le cadre de ses fonctions de magistrat, il a reçu une nouvelle lettre de mission, toujours cosignée de deux évêques, prenant en compte cette nouvelle insertion. Il nous rend compte de ce contexte particulier, de la richesse de ses missions mais aussi de la difficulté d'en rendre compte.

Une lettre de mission cosignée de deux évêques

Cette situation originale, des diacres de la MDF, conduit à être en lien avec deux évêques. De plus, l'envoi ne se fait jamais seul mais au sein d'une équipe de la communauté Mission de France composée, dans notre situation, d'un prêtre et de laïcs femmes et hommes.

Être collaborateur de l'évêque, envoyé dans le monde de la justice, du fait de mon activité professionnelle en tant que magistrat, là où se vivent des enjeux humains importants – la souffrance des victimes, les parcours de vie souvent « cabossés » de beaucoup d'auteurs d'infractions –, c'est être témoin des joies et des espoirs, des tristesses et des angoisses des hommes de ce temps… C'est également être témoin de ce que vivent des hommes et des femmes, aussi bien les collègues greffiers et magistrats que les justiciables que je rencontre. C'est pouvoir manifester une présence discrète, laïcité oblige, et pouvoir, modestement, le rapporter à l'Église lors de célébrations ou de temps de prière, mais aussi en rendre en compte auprès de ceux qui m'ont envoyé.

Tout en étant ancré dans une paroisse (Bègles), être envoyé par l'évêque donne une liberté certaine dans les relations avec le prêtre de la paroisse pour vivre la mission de la diaconie et du service du frère, et éviter d'être happé par la vie sacramentelle et ecclésiale.

Obéissance aux évêques, cela ne signifie nullement avoir les doigts sur la couture du pantalon. Mais aussi obéissance au réel, car nous sommes confrontés à des réalités humaines, à des situations locales qui amènent nécessairement à ne pas être prisonniers d'une lettre de mission. Cette obéissance n'empêche pas une parole libre ; elle doit se vivre dans un dialogue réel, surtout s'il est nécessaire de revoir la ou les missions confiées.

Cette collaboration avec l'évêque se vit aussi au travers d'une responsabilité diocésaine : je suis envoyé auprès du CCFD – Terre solidaire comme aumônier. À travers cet envoi, c'est l'intérêt que l'évêque attache aux questions de solidarité internationale ; dans le même temps, rapporter au sein de l'Église diocésaine, au travers du conseil de la solidarité, que cette dimension de la diaconie doit être prise en compte.

Cette collaboration, c'est aussi un envoi comme responsable du comité du diaconat au sein de la MDF et, à cette occasion, pouvoir interpeller l'évêque sur la situation de tel ou tel copain en difficulté personnelle ou dans sa mission.

Dans le même temps, il est indispensable de pouvoir faire un retour de mission, témoigner de ce que vivent les hommes et les femmes dans l'ordinaire de leurs vies, leurs espoirs et leurs souffrances, pouvoir récolter des « perles » en étant témoin qu'« *Il nous précède en Galilée* », que l'Esprit nous devance. Comment faire résonner ce qui se vit auprès de ceux qui m'ont envoyé en mission ? Je crois que c'est un point faible. Comment ce retour de mission se met-il en place ? À initiative de qui, de l'évêque, du diacre, du CDD ?

> **Être envoyé par l'évêque donne une liberté certaine dans les relations avec le prêtre de la paroisse pour vivre la mission de la diaconie et du service du frère, et éviter d'être happé par la vie sacramentelle et ecclésiale.**

L'EXPÉRIENCE

de **Bruno Roche**,
diacre du diocèse de Lille

Envoyé pour mettre en route

Bruno Roche est diacre dans le diocèse de Lille. Après avoir passé six années au comité de rédaction de *Diaconat aujourd'hui*, il nous explique en fonction des besoins du diocèse les missions qui lui ont été confiées par son évêque et qu'il a acceptées dans une obéissance constructive.

Après avoir passé six ans comme diacre coordinateur du Comité national du diaconat (CND), l'évêque de Lille m'a demandé de rejoindre l'Office technique pour la presse paroissiale (OTPP), association diocésaine à laquelle participent les diocèses de Lille et de Cambrai.

Le but de cette association est d'éditer un journal proposant aux paroisses adhérentes, de la Normandie à l'est de la France, des articles leur permettant de réaliser leurs propres journaux paroissiaux, ainsi que l'accompagnement à la formation des rédacteurs, à la mise en place des équipes de diffuseurs et à l'apport de toute aide technique. L'association travaille en partenariat avec Bayard Service qui édite et apporte tous les éléments techniques propres au métier.

C'est dans ce cadre que l'évêque m'a demandé de prendre en charge, comme rédacteur en chef, le comité de rédaction composé de huit journalistes, en veillant particulièrement à ce que l'esprit de l'association soit bien respecté.

La finalité de notre journal est le journal paroissial, distribué dans toutes les boîtes aux lettres sans aucune distinction de lieu, s'adressant donc à tout le monde, dans les villes comme dans les villages, afin de porter la Bonne Nouvelle, non pas de la part seulement du curé de la paroisse, mais aussi de toute l'Église.

Ma mission consiste donc à être attentif à ce que tout ce qui est écrit s'inscrive dans la vie des hommes et des femmes de notre temps, traite des sujets locaux, réponde aux questions d'actualité, mais aussi annonce la présence de Jésus dans la vie de tous les hommes. Je la relis une fois par an avec le vicaire épiscopal chargé de la communication du diocèse.

Parallèlement à cette mission, une autre m'a été confiée. En raison de la diminution du nombre de prêtres aumôniers dans les Ehpad, il m'a été demandé de créer et de former plusieurs équipes de laïcs avec pour mission, l'animation spirituelle dans les résidences.

Il ne m'a pas été facile de trouver les personnes désirant répondre à cet appel. Pour la plupart d'entre elles, il s'agit d'un « travail » de prêtre voire de diacre, beaucoup ne se sentant pas capables d'assurer un tel service.

Avec l'aide du service de formation du diocèse, en lien avec le Service évangélique des malades (Sem) de la paroisse, une vingtaine de personnes se sont formées. Après avoir surmonté certaines appréhensions, nous avons commencé dans deux Ehpad à animer des temps de prière autour de la Parole pour terminer par la distribution de la communion. À cet effet, une lettre de mission a été donnée à chacun au cours d'une messe d'envoi.

Pour ma part, j'assure l'accompagnement de ces équipes, le lien entre les participants et avec les résidences, la participation avec eux à plusieurs célébrations mensuelles en lien avec la paroisse.

À ce jour, j'assume parfaitement et avec bonheur ces deux missions qui répondent, pour moi, au vrai sens du diaconat : dire ce qui me fait vivre et aller, au nom de l'évêque et de mon ordination, vers ceux qui sont loin de l'Église ou qui n'ont plus la possibilité de participer à toute vie de communauté paroissiale. ■

> **« Pour moi, le vrai sens du diaconat : dire ce qui me fait vivre et aller, au nom de l'évêque et de mon ordination, vers ceux qui sont loin de l'Église ou qui n'ont plus la possibilité de participer à toute vie de communauté paroissiale.**

L'EXPÉRIENCE

de *Amaury Bertram*,
diacre du diocèse de Nanterre

« Le diacre est la main du cœur de l'évêque »

Amaury Bertram a été ordonné diacre permanent en 2013 pour le diocèse de Nanterre sur l'ensemble pastoral Saint-Bruno – Saint-Étienne – Sainte-Lucie d'Issy-les-Moulineaux. Il est, en outre, membre du comité diocésain du diaconat. En sept ans de diaconat, il a collaboré avec deux évêques. Il nous livre sa conception de ses rapports de diacre permanent avec l'évêque.

Mon accompagnateur spirituel me disait, de temps en temps, sur un ton complice : « *Bien entendu, tu rencontres ton évêque personnellement chaque année, n'est-ce pas ?* » Ce qui pouvait sembler une boutade m'a cependant fait réfléchir plus profondément sur ce lien avec mon évêque.

Depuis, j'ai fait mienne l'expression d'un moine bénédictin de Saint-Wandrille : « *Le diacre est la main du cœur de l'évêque.* » Je trouve cette formule parfaitement juste : en tant que diacre, je suis envoyé en mission par mon évêque. Je suis son bras armé, son délégué, il compte sur moi pour déployer sa tâche de pasteur vers ceux que le Christ lui a confiés. Cela m'incite à être branché sur le cœur de l'évêque, sur ce qui lui importe le plus dans l'attention qu'il porte au peuple de Dieu. Et, dans le même temps, je peux proposer un éclairage parfois différent sur la réalité de son diocèse, complémentaire de celui qu'apportent prêtres et laïcs. Je peux servir d'aiguillon, inciter implicitement l'évêque à remettre constamment sa propre tâche sous le regard de Dieu. Évêque, qu'y a-t-il dans ton cœur ? Qu'est-ce qui t'importe le plus ? Dis à ton diacre ta préoccupation de pasteur et envoie-moi ! Mon lien de diacre avec l'évêque est un lien sacramentel ; il a donc nécessairement un aspect personnel, qui doit évidemment rester bien ajusté. Nous devons nous découvrir mutuellement, nous connaître, nous fréquenter, nous faire intimement confiance : si ce lien est bien vivant, alors je peux aider mon évêque à prêter attention aux attentes du Seigneur, prioritairement envers ceux qui ont le plus besoin de l'amour du Christ et de ses soins. Et, si mon évêque connaît mes talents et mes faiblesses, s'il est conscient aussi de la réalité de ma vie familiale, qu'il doit aussi savoir côtoyer, alors il saura m'envoyer là où je serai potentiellement le plus fécond.

« Une relation où foi, espérance et charité se mêlent »

J'attends que cette dimension personnelle transparaisse vraiment dans la lettre de mission qu'il me donne ; pas de copiés-collés impersonnels en la matière ! Les termes de la lettre canalisent le terrain d'attention dont je dois prendre soin et facilitent ma capacité à dire non là où je ne suis pas utile. Je ne me sens pas dans une relation hiérarchique avec mon évêque, au sens militaire du terme. C'est avant tout une histoire de cœur ; c'est une relation où foi, espérance et charité se mêlent. Je prie pour lui. Se connaître et s'apprivoiser exige du temps et beaucoup de bienveillance ; peut-être faut-il aussi accepter de se laisser découvrir un peu plus intimement l'un l'autre sur des points de vulnérabilité, avec confiance dans la discrétion de l'autre ?

Au fond, mon évêque et moi, nous sommes avant tout liés par un même appel à servir Dieu auprès de son peuple. Nous sommes liés par un même amour, une même consécration, un même désir d'être docile aux inspirations de l'Esprit Saint, qui souffle où il veut et qui demande à chacun, avec toute la richesse de sa propre vie, de l'aider à toucher terre.

Le dossier continue sur Internet

Retrouvez sur le site *diaconat.catholique.fr* le témoignage de Jean-Claude Michel, diacre du diocèse de Toulouse et membre, avec son épouse Martine, de la communauté des Béatitudes. Ensemble, ils font partie, à la demande de l'archevêque, de l'équipe de discernement des candidats au diaconat.

LES RICHES PARCOURS DES DIACRES DU DIOCÈSE DE BOURGES

Nous voici dans le grand diocèse de Bourges où des diacres nous présentent la richesse de leur parcours qui les aide à remplir leur mission d'Église sur ce vaste territoire.

Le diocèse de Bourges est le plus vaste de France : il s'étend sur deux départements formant le Berry. Il recouvre de grandes diversités : le Cher avec Bourges (son festival Printemps de Bourges, Jacques Cœur, trésorier du roi Charles VII, sa cathédrale aux cinq portails en façade, patrimoine mondial de l'Unesco, « *la plus belle de France* », selon Mgr Jérôme Beau, archevêque), les forêts de Sologne, les vignes et chèvres du Sancerrois, les céréales de la Champagne berrichonne, une base aérienne. Mais aussi l'Indre avec Châteauroux (ex-base de l'Otan), les vins, fromages et château de Valençay, les étangs de La Brenne, le pays de Georges Sand, les bocages et l'élevage du Boischaut.

© JPROCHE/CREATIVE COMMONS

La cathédrale Saint-Étienne de Bourges.

L'ÉGLISE : UNE LONGUE ET SAINTE HISTOIRE

La première annonce de l'Évangile remonte au IIIe siècle, avec saint Ursin, premier évêque. Le diocèse compte plusieurs figures de sainteté : Solange, jeune martyre du IXe siècle, Jeanne de France, fondatrice des Annonciades (XVe siècle), Élisabeth de la Trinité, carmélite née en 1880 près d'Avord, Jules Chevalier (1824-1907), prêtre fondateur des Missionnaires du Sacré-Cœur, et Estelle Faguette à qui la Vierge Marie est apparue quinze fois en 1876 à Pellevoisin.

Depuis 2002, le diocèse de Bourges est rattaché à la province ecclésiastique de Tours. ■

DE PETITES FRATERNITÉS DIACONALES

LE DIOCÈSE COMPREND VINGT DIACRES INCARDINÉS ÂGÉS DE 38 À 95 ANS DONT HUIT EN ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (trois sont agriculteurs : céréaliers et arboriculteur). Notre archevêque, au jour de son intronisation en septembre 2018, a évoqué un avenir diaconal inédit : un diocèse de 100 diacres à l'horizon d'une dizaine d'années ! Le Comité diocésain (CDD) s'est mis à la tâche… Mais encore peu de réponses et d'engagements à cette heure.

L'étendue géographique a conduit le CDD à constituer des petits groupes mixant les départements, les âges et les actifs pour consolider amitié dans le Seigneur et ministère.

Week-end fraternel chez les bénédictines de Bouzy-la-Forêt avec Mgr Beau.

Écho d'une fraternité réunie fin juin autour du « temps de la Covid-19 et après » : visioconférences plébiscitées (efficacité et économies) et joie de l'Église dans les nouveaux liens et les solidarités créés. Pour l'avenir, cette fraternité propose d'aider l'homme à croire en l'homme et se questionne sur l'attitude à observer entre règles sanitaires et accompagnements humains. Elle appelle à faire plus confiance aux diacres et s'interroge sur nos assemblées de demain avec un seul prêtre par doyenné. ■

Des appels variés

Le Berry, l'appel de la nature

À leur retraite, Anne et Denis, mariés depuis quarante-trois ans, ont confié à saint Joseph leur recherche de point de chute dans le centre de la France (enfants installés en Suisse et Bretagne). Neuf mois et trente visites de maisons plus tard, ils ont trouvé l'idéal en pleine nature à côté de Pellevoisin. Les voisins, la paroisse et les diacres les ont accueillis à bras ouverts, signe d'une belle fraternité diaconale qu'ils avaient connue dans le diocèse de Meaux.

Quand la cloche sonne…

Jean-Pierre, ordonné en 2011, quitte son activité professionnelle cet automne… Avec son épouse iconographe (voir *Diaconat aujourd'hui* n° 199 d'avril 2019), ils forment un véritable duo dans l'annonce de la découverte de Dieu au travers de l'art. Ils désirent continuer sur les traces de Dieu. Se rapprocher d'une communauté ? Tenir un accueil de pèlerins marcheurs de Saint-Jacques-de-Compostelle, dont un chemin parcourt le Berry ? Concevoir un temps d'itinérance dans les coins reculés du diocèse ? Redynamiser la pastorale du tourisme ? Les idées ne manquent pas à ce couple d'artisans de Dieu unis plus que jamais autour de l'art.

Lune et Michel accompagnent un couple en prédiscernement

« *Et puis vient la grâce.* » Dans une période de prédiscernement, chacun s'exprime et écoute l'autre, la confiance s'installe. En abordant ce qui constitue sa foi, l'instant est béni, chacun livrant l'intime aux autres. « *C'est une véritable nourriture pour notre vie spirituelle,* notent Lune et Michel. *Oui, instant de grâce où l'Esprit Saint nous purifie, nous fortifie d'avoir pu vivre ce moment. Merci Seigneur !* »
Au cours de cet accompagnement, chacun s'est remémoré son propre cheminement spirituel : de l'indifférence au retour à la foi pour Michel, du bouddhisme à la religion catholique pour Lune. Engagement diaconal ? « *Être et non faire, accepter de se laisser façonner par l'Esprit Saint sans savoir où cela nous mènera, placer la famille en premier.* »

Trente ans après le synode diocésain

Guy, ordonné en 1999, regarde le chemin parcouru et propose de revenir à la source de l'intuition du Concile, née en partie dans les camps de concentration. En ces lieux et circonstances, l'Église s'est faite « hôpital de campagne » : les diacres existent et nous les rencontrons dans toutes sortes de soins. La lettre de mission exprime clairement que le diacre est à la charnière entre les problématiques de société et les chemins tout-terrain de l'Évangile. La crise sanitaire, l'année *Laudato si'*, le défi des migrants sont autant d'appels à ce que ce don de l'Esprit soit mieux mis en œuvre comme interface entre une réalité concrète et une parole d'Église appelée à se faire chair au nom de la doctrine sociale de l'Église. Guy suggère que le diacre en vue du sacerdoce exerce pendant deux ans une mission *ad hoc* avec ses frères dans le ministère.

Paul sur le Chemin, de Bourges à Compostelle

« *Prendre le Chemin à plus de 75 ans, au moment où je remets mes missions à mon évêque est comparable à un nouvel espace de vie.* » Pour Paul, il s'agit d'élargir la dimension de ses rêves « *à l'horizon des témoignages de vie de mon Église dans ma nouvelle expérience de "toujours diacre" mais sans responsabilité* ».
Le diacre de Bourges quitte son horizon de « sous-marinier » et les longues heures dans les cellules de l'aumônerie de prison pour des espaces illimités, sans les murs qui enferment les corps et les cœurs. « *Ce pèlerinage est, pour moi, l'amorce d'une nouvelle expérience, c'est donner une dimension baptismale, une re-création.* » Les efforts dans la chaleur, sous la pluie, le vent, la neige subliment l'homme en joie et récompense spirituelle. « *La bénédiction de mon évêque a transformé mon projet personnel. J'ai pris conscience que ce n'est pas seulement moi qui marche, mais que je marche avec ceux qui m'accompagnent dans la prière.* » La force de l'Esprit et la présence mariale dans la prière quotidienne l'ont encouragé pour terminer ce pèlerinage et dépasser ses fragilités. « *Ce fut une grâce et une énergie considérables* », apprécie Paul.

Et les épouses ?

Dans leurs différences et le soutien à leurs maris… Un petit clin d'œil : trois épouses de diacres et un diacre se sont retrouvés dans la même équipe CVX (communauté de vie chrétienne de spiritualité ignatienne) sans se choisir ! Pour vivre la fraternité et le compagnonnage en Christ… Pour suivre un chemin de service auprès de leurs époux et les rejoindre dans leur mission diaconale.

Contact

Jean-Pierre Brunet
Co-responsable
du Comité diocésain du diaconat
187 rue de Lazenay
18000 Bourges

TRAVAUX EN COURS

LA SITUATION DU DIACONAT PERMANENT EN FRANCE À L'ÉTUDE

« *Observer la réalité du diaconat permanent en France pour l'évaluer selon différents aspects (pastoral, statistiques, etc.) et en rendre compte à la Conférence des évêques de France* », telle est l'une des missions données au Comité national du diaconat par la Commission épiscopale pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale (Cemoleme). À ce titre, le CND travaille depuis plusieurs mois à la rédaction d'un rapport à l'intention de la Cemoleme concernant « *la situation du diaconat permanent en France, cinquante-cinq ans après son rétablissement* ».

Ce rapport prend appui sur différentes enquêtes et contributions des délégués diocésains au diaconat. Il dresse un panorama d'ensemble et souligne un certain nombre de points d'attention. Parmi ceux-ci, tout un chapitre porte sur les missions confiées aux diacres. Les résultats d'une enquête initiée par le CND en février 2019 soulignent trois grands domaines de missions : en pastorale catéchétique, liturgique et sacramentelle (47 %), au service de la charité (39 %), dans des missions institutionnelles au sein de l'Église (12 %) et dans d'autres missions (famille, écologie, etc.) (2 %).

DES MISSIONS DIACONALES EN ÉVOLUTION

Ces données statistiques traduisent la grande diversité des lieux de missions des diacres au cœur du monde et au sein de l'Église. Elles confirment une évolution du ministère diaconal en France : tout en gardant un accent missionnaire, les diacres permanents sont aujourd'hui plus impliqués qu'hier dans les célébrations de baptêmes, de mariages, de funérailles et dans la vie paroissiale et diocésaine.

Dans ce ministère paroissial, d'accompagnement, de préparation aux sacrements et de célébrations, les diacres trouvent aussi maintes occasions de rencontrer des personnes qui ne fréquentent pas habituellement les assemblées dominicales et d'aller aux « *périphéries géographiques et existentielles* ».

Il est important de noter que les missions peuvent se cumuler et que les unes n'excluent pas les autres. Ainsi, l'enquête révèle que, pour autant, les diacres ne sont pas devenus des « fonctionnaires » de l'Église et que très souvent s'ils sont investis dans des missions institutionnelles ecclésiales, ils sont en même temps engagés dans le service de la charité.

Le pape François rappelle souvent que « *le diaconat est une vocation spécifique, une vocation familiale qui implique le service. Ce mot est la clé pour comprendre votre charisme. Vous êtes les gardiens du service dans l'Église : le service de la Parole, le service de l'autel, le service des pauvres* » (aux diacres à Milan le 25 mars 2017).

Ce rapport en cours de finalisation pointe deux évolutions majeures. Premièrement, des diacres davantage investis dans des missions intra-ecclésiales (paroisses et diocèses). Deuxièmement, un service de la charité qui demeure prioritaire et qui s'exerce « autrement » : aujourd'hui, on voit se développer la présence de diacres auprès des personnes en situation de pauvretés et de précarités au travers des mouvements caritatifs, de certains réseaux, dans la pastorale de la santé, dans le développement de la diaconie de l'Église.

Les formes d'engagement ont évolué, mais la mission demeure : « *servir le peuple de Dieu dans la diaconie de la liturgie, de la Parole et de la charité en communion avec l'évêque et son presbyterium* » (*Lumen gentium* 29).

Ainsi, le défi qui est lancé est bien de tenir ensemble cette triple diaconie pour qu'aucune ne soit délaissée, pour qu'elles s'interpénètrent, s'éclairent et s'enrichissent mutuellement. ■

Bernard Colas
Diacre coordinateur du CND

RENTRÉE PASTORALE

Un document important sur le renouveau missionnaire des paroisses

Le 29 juin 2020, la Congrégation pour le clergé a publié un document intitulé *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église*. Ce document souligne la nécessité d'un renouveau missionnaire des paroisses basé sur l'annonce de la parole de Dieu, la vie sacramentelle et le témoignage de la charité. Il propose des moyens pour favoriser la coresponsabilité des baptisés et promouvoir une pastorale de proximité. Dans l'Église, il y a de la place pour tous et chacun peut trouver sa place ! Dans ces défis contemporains, la mission des diacres, ministres ordonnés, y est largement développée (numéros 79 à 82). Ce document inspirant et dynamisant est à lire et à travailler avec tous les acteurs de la vie paroissiale.

Texte intégral à retrouver sur https://cutt.ly/1fPVXCZ

LE DIACONAT DANS LA PENSÉE DU PAPE FRANÇOIS – PARTIE I

LES DIACRES, ARTISANS D'UNE ÉGLISE MISSIONNAIRE

Enzo Petrolino, diacre permanent italien, est l'auteur du livre *Le diaconat dans la pensée du pape François.* Un ouvrage qui compile les écrits et interventions du pape François sur le diaconat. Il fait découvrir la mission spécifique de ce ministère et offre des éclairages pour une meilleure compréhension de l'identité et du rôle des diacres.

de Enzo Petrolino,
diacre permanent du diocèse
de Reggio Calabria-Bova
et « président » des diacres en Italie,
préface du pape François,
Éd. des Béatitudes,
coll. EDB, juillet 2019.
268 pages
19,80 euros.

MODE D'EMPLOI

Le statut de cet ouvrage est un peu particulier : Enzo Petrolino a regroupé de façon thématique un florilège de textes du pape François, qui a bien voulu, lui-même, en écrire la préface.
Enzo Petrolino explique comment ce livre est né d'une rencontre avec le pape qui l'a envoyé à son aumônier Mgr Konrad Krajewski, son représentant auprès des pauvres de Rome. L'auteur situe la question du diaconat dans le développement du magistère postconciliaire. Vient ensuite une brève synthèse de la pensée du pape sur le diaconat et la diaconie, faite par l'auteur à partir de son expérience pastorale. Il n'en va pas de même pour les autres chapitres qui sont structurés autour d'une intervention du pape que l'auteur introduit. On y trouve les thèmes chers au pape François. Il ne faut pas chercher dans ce livre un « traité » sur le diaconat, mais plutôt se laisser interpeller par lui.

UNE THÉOLOGIE EN QUÊTE DE REPÈRES

Le second chapitre retrace les différentes étapes du magistère qui ont tenté de clarifier l'identité des diacres et leur mission, depuis le Concile jusqu'au pape François. Cette période est peu connue : elle est jalonnée par des textes officiels et des interventions pontificales qui ont fait, en 2002, l'objet d'un travail d'évaluation par la Commission théologique internationale (CTI). Ces différentes interventions ont valorisé ce ministère tout en laissant subsister certaines interrogations.
En 1967, avec *Sacrum diaconatus ordinem*, Paul VI reprend à son compte les textes conciliaires, en soulignant la nécessité du consentement de l'épouse et le lien très fort qui unit le diacre à son évêque, données qu'on retrouvera dans tous les textes ultérieurs. On notera que le pape attire l'attention sur une fonction diaconale passée inaperçue à l'époque et qui commence à être mise en œuvre dans certains diocèses : « *la conduite des communautés dispersées* ». Avec *Ad pascendum*, Paul VI met l'accent sur le rôle du diacre en tant qu'animateur du service dans l'Église, idée que les autres papes développeront. Jean-Paul II, qui n'a pas publié de documents majeurs sur le sujet, mais qui a approuvé les directoires publiés par les Congrégations romaines, a vu dans le diaconat « *une force motrice pour la diaconie de l'Église* » qui s'inscrit dans l'esprit de *Gaudium et spes*… Parce qu'il est « *maître* », « *sanctificateur* » et « *guide* », le diacre n'est pas un simple médiateur entre les laïcs et les pasteurs, mais son rétablissement donne « *l'image complète du ministère ordonné* ».
En faisant le bilan des premières mises en œuvre du diaconat avec toutes les questions que cela soulève, le document de la CTI ne propose pas de solutions, mais souligne la dimension sacramentelle du diaconat dans une double perspective unitaire, des trois diaconies et des trois degrés du ministère ordonné.
Benoît XVI a eu le souci, comme ses prédécesseurs, de valoriser la diaconie de l'Église et le diaconat dans son encyclique *Dieu est amour*, mais aussi de clarifier la position du diacre par rapport à l'épiscopat et au presbytérat. Selon son *motu proprio* de 2009, seuls l'évêque et le prêtre agissent « *en la personne du Christ Tête* » ; les diacres sont consacrés et envoyés et ils reçoivent la force de servir le peuple de Dieu. « *Être au service du peuple de Dieu* » est commun aux trois degrés du sacrement. Cette clarification est contestée par notre auteur : d'un côté, le diacre n'est pas « *configuré au Christ Serviteur* » de façon exclusive, mais par sa mission pastorale, ne participe-t-il pas aussi à l'action du « *Christ Tête* » ?
Enfin, l'auteur souligne, comment par les recherches protestantes et anglicanes, le diaconat est devenu « *une opportunité œcuménique* », dans la mesure où ces Églises souhaitent être reliées aux préoccupations du monde en développant la dimension de service inhérente à tout ministère. ■

Martin Troupeau,
Christian Pian
et Patrice Sauvage
Diacres

À suivre.

« Voulez-vous accomplir
votre fonction de diacre
avec charité et simplicité de cœur
pour aider l'évêque et ses prêtres,
et faire progresser
le peuple chrétien ?

— Oui, je le veux. »

Rituel de l'ordination diaconale

BULLETIN D'ABONNEMENT

Renvoyer ce bulletin à : Diaconat aujourd'hui – 58, avenue de Breteuil – 75007 Paris

❑ **OUI**, je m'abonne à **Diaconat aujourd'hui** et je joins un chèque de ____ € à l'ordre de « Diaconat aujourd'hui »

❑ En France : 1 an au prix de 35 € pour 5 numéros dont 1 double

❑ En France : 2 ans au prix de 66 € pour 10 numéros dont 2 doubles

❑ À l'étranger zone euro : 1 an au prix de 40 € pour 5 numéros dont 1 double
2 ans au prix de 76 € pour 10 numéros dont 2 doubles

❑ Abonnement de soutien : 1 an à partir de 42 €

❑ À l'étranger hors zone euro : 1 an au prix de 44 € pour 5 numéros dont 1 double
2 ans au prix de 84 € pour 10 numéros dont 2 doubles

Paiement de l'étranger possible par virement IBAN : FR76 3006 6100 4100 0206 7630 169 – BIC : CMCIFRPP

❑ Cocher cette case pour tout abonnement réglé par virement IBAN.

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2020

❑ M. ❑ Mme ❑ Diacre ❑ Prêtre ❑ Autres

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro : _____ Lieu-dit/BP : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Merci de nous préciser votre adresse e-mail

_____@_____

Date et signature obligatoires

Pour vous abonner en ligne, une seule adresse : www.apayer.fr/associationdiaconataujourdhui